

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît dix fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 395

non-membres: 25 francs (compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2)

Août 1999

«Le mot a valeur de monnaie. Il sert à des échanges.

Comment peut-on les faire si l'on n'est pas d'accord sur la valeur des mots?»

(Alexandre Vialatte)

Amender

Le verbe «amender» signifie: *a)* améliorer: amender une terre avec un engrais; *b)* améliorer, corriger une personne et, pronominalement, s'améliorer, se corriger; *c)* apporter des modifications à un texte légal: amender une proposition de loi.

Mais amender ne saurait en aucun cas signifier infliger une amende: inculpé amendé par la justice, comme on a pu le lire récemment dans un quotidien lausannois.

(Défense du français, n° 395, août 1999)

Davantage

Les tournures «davantage que» et «davantage de» sont rejetées par quelques puristes. Cependant Littré remarquait qu'elles furent employées par les meilleurs écrivains: «Il n'y a rien assurément qui chatouille *davantage que* les approbations que vous dites» (Molière); «Sans m'obliger à déclarer *davantage de* mes principes» (Descartes). Ces formes désuètes, mais parfaitement correctes, peuvent toujours être utilisées dans le style soutenu ou pour pasticher plaisamment un style suranné. On les remplace aujourd'hui par «plus que, plus de»: Il a plus d'expérience que toi, ayant plus d'années de pratique.

Davantage ne s'emploie plus guère qu'absolument: Je ne peux en supporter davantage.

(Défense du français, n° 395, août 1999)

«Bouénoiss Aïress»

Certains commentateurs de radio ou de télévision s'obstinent à hispaniser le nom de la capitale argentine, au risque de la rendre incompréhensible à de nombreux auditeurs. N'est-il pas plus simple – et moins prétentieux – de prononcer «Buénozzère», de même que l'on dira Uruguay et non «Ourougouaille». Même remarque pour certains prénoms allemands régulièrement «naturalisés» anglo-américains: «Piteure» pour Peter, «Oualteure» pour Walter.

(Défense du français, n° 395, juillet 1999)

Exploser

A la suite de l'exploit d'un athlète, nouveau détenteur d'un record du monde, un quotidien français titrait: «El Gerrouj explose le chrono».

Le verbe exploser est intransitif: une bonbonne de gaz explose (*sens propre*), la colère de quelqu'un explose (*sens figuré*) ou, absolument: Ces remarques désobligeantes m'ont fait exploser.

La manie d'employer transitivement des verbes intransitifs (cf. débiter un spectacle, démarrer un chantier) est-elle sur le point de devenir une nouvelle mode langagière?

(Défense du français, n° 395, août 1999)

«C'était sans compter sur...»

On ne compte plus le nombre de fois où cette expression bizarre revient dans les articles de presse. «C'était sans compter sur la prompte réaction de l'adversaire» pouvait-on lire il n'y a guère dans un compte rendu sportif. Une telle tournure n'a aucune signification. C'est là du pur charabia qui risque fort d'être un jour adopté par l'usage. La forme correcte eût été: «C'était compter sans la prompte réaction de l'adversaire.» Mais peut-être était-ce trop simple.

(Défense du français, n° 395, août 1999)

Fantomas ou Fantômas?

Si tout le monde connaît le personnage des romans de Marcel Allain et Pierre Souvestre, beaucoup de personnes hésitent encore sur l'orthographe à adopter, la confusion ayant été longtemps entretenue par les différents dictionnaires.

Aujourd'hui, toutefois, l'unanimité semble s'être faite sur la graphie *Fantômas*, conforme en cela au titre des éditions populaires récemment publiées.

On remarquera aussi qu'au contraire de *fantôme*, qui prend un accent circonflexe, les dérivés *fantomal(e)* et *fantomatique* n'en prennent pas.

(Défense du français, n° 395, août 1999)